

Compte-rendu du conseil d'école du mardi 17 octobre 2017, 18 heures.

Présents :

Mme Babot, M. Chebelin, M. Moure.
Mmes Oundjian, Fontanie, Sirvent, Carrie, Weber, Antras et M Samson, *délégués des parents d'élèves*.
Mme Duffort, directrice, Mmes Obin, Petit, Renard, Tran, Gutierrez, Servant et Giordan, M. Escouboué, *enseignants*.
Mme Monteiro, *ATSEM*.
Mme Couloumiers, *Députée Départementale de l'Éducation Nationale*.
Mme Lacanal, *responsable du service enfance auprès de la CCRCSA*.

Excusés :

M. Gasc, *Maire*.
M. Combret, *Adjoint au Maire*.
M. Respaud, *Inspecteur de l'Éducation Nationale*.
Mmes Reveillère, Doumeng, Lhériaux et Pichot, *députées de parents d'élèves*
Mme Couffignal, *psychologue scolaire*.
Mme Cabrera, *ATSEM*.

1. Résultats des élections de Parents d'élèves.

Résultats: 55,69 % de participation des parents (44,92 % en 2016) 137 votants sur 246 parents inscrits. La liste est élue à 100%.

Liste des délégués de parents d'élèves et coordonnées:

Adresse mail des délégués (à privilégier): delegues.parents.eleves.bsa@gmail.com

Les parents redemandent à la Mairie une clé pour la boîte aux lettres des parents d'élèves, qui reste à la disposition de tous les parents pour y déposer toute question...

| |
|--------------------------|
| Mme OUNDJIAN Katy |
| M SAMSON Benoît |
| Mme FONTANIE Laure |
| Mme SIRVENT Nathalie |
| Mme CARRIE-REUX Isabelle |
| Mme LHERIAU Gaëlle |
| Mme WEBER Sjoukje |
| Mme DOUMENG Cyrielle |
| Mme ANTRAS Barbara |
| Mme PICHOT Annabelle |
| Mme REVEILLERE Virginie |

Mme Oundjian redéfinit les missions des délégués de parents d'élèves : intermédiaires entre les enseignants et les parents, rapporteurs des questions des parents (non personnelles, non pédagogiques, auquel cas il faut contacter l'enseignant directement). Les questions pour les conseils d'école doivent être données à l'avance et signées pour pouvoir y donner une réponse.

2. Résultats des élections de délégués de classe

Nouveauté pour cette année.

Les délégués de CM se feront les porte-paroles des différents conseils de classe. Ils se réuniront sur des heures APC avant les conseils d'école.

CP: Yohan Rouaix et Elena Salesses

CP/CE1: Maxime Doumeng et Hanaë Barbereau

CE2: Eléa Caujolle et Iliès Deleplace

CM (seuls à siéger au conseil d'école): Alexandre Descalzo, Anna Oundjian et Hugo Andriantsalama

Les CM ont fait un premier conseil de classe vendredi, et leurs délégués ont quelques questions à poser:

-- "A la cantine on ne mange pas beaucoup": le Muretain gère l'approvisionnement de la cantine, la Mairie fera remonter la question.

-- "Quand sera refaite l'école?". Cf. ci-dessous.

-- **Portail et clôture de la Place Buissonnière**: ces questions ont été également posées par les parents d'élèves). Actuellement, cette place est surtout utilisée par les CM (les CP CE1 restant principalement dans la "petite cour"). Cette petite cour est très bruyante et trop petite. Le problème se pose également sur le temps ALAE, qui utilise en conséquent tous les autres espaces disponibles (cour de l'école "annexe", cour des maternelles). Un espace de sécurité est délimité "virtuellement" sur la Place pour éloigner les enfants de l'ouverture sur la route.

Dans l'hypothèse de la fermeture par clôture de la Place, la cour fermée des élémentaires pourrait être utilisée par les maternelles (la cour de maternelle est petite et recouverte de petits cailloux).

Les parents demandent si un investissement sur une clôture est nécessaire en cas de retour relativement rapide dans l'ancienne structure.

M. Chebelin, qui siège exceptionnellement au conseil d'école, donne quelques informations concernant la réparation du groupe scolaire. Un rapport d'expertise fait état d'un problème au niveau des fixations de la charpente. Un premier devis est arrivé pour consolider, mais est-ce vraiment la solution à adopter pour la sécurité des élèves? Un audit est demandé pour faire état de tout ce qui a été réalisé auparavant. La garantie décennale étant arrivée à terme, et la maîtrise d'œuvre ne pouvant être poursuivie, il est tenté un appel à la garantie trentenaire.

Après sélection du bureau d'études techniques, les travaux seront réalisés et une nouvelle expertise mise en œuvre, afin de commencer une nouvelle garantie décennale. Pour l'instant, les démarches sont focalisées sur la charpente, mais la structure sera analysée en suivant. Aucune échéance de date n'est donnée, ni connue.

Il est souligné l'aspect "sécuritaire" de la situation: les élèves l'ont beaucoup travaillé en classe et sont particulièrement acteurs de la sécurité et vigilants. On ne peut cependant pas faire évoluer sereinement des enfants dans une structure ouverte et proche de la route, même si Mme la Directrice rappelle que les élèves sont installés aussi bien que possibles dans nos nouveaux locaux. Il est aussi rappelé que, pendant les temps de récréation, aucune classe ne peut travailler du fait du bruit et de la proximité des salles de classe (la cour "intérieure" est très sonore et ne permet pas aux 60 enfants de courir...). L'organisation de récréations décalées ne peut donc pas être envisagée.

Il est noté que cette place a déjà été clôturée et que les installations sont encore visibles (trous dans les murets...). Un devis de matériaux à prix coûtant a été proposé par un professionnel et soumis à M. le Maire qui l'a refusé.

Mme Babot transmet la réponse de la Mairie: "la taille de la cour étant de 200m² pour 60 élèves, ils ne doivent pas aller pendant le temps de récréation sur la Place Buissonnière".

3. Rôle du conseil d'école

Article L411-1, modifié par LOI n°2013-595 du 8 juillet 2013 - art. 59 :

Un directeur veille à la bonne marche de chaque école maternelle ou élémentaire ; il assure la coordination nécessaire entre les maîtres. Un décret en Conseil d'Etat fixe les conditions de recrutement, de formation et d'exercice des fonctions spécifiques des directeurs d'école maternelle et élémentaire. Le directeur de l'école préside le conseil d'école qui réunit les représentants de la communauté éducative et donne son avis sur les principales questions de la vie scolaire. La composition et les attributions du conseil d'école sont précisées par décret. La participation des parents se fait par le biais de l'élection de leurs représentants au conseil d'école chaque année.

4. Règlement du conseil d'école

Le mode de vote à main levée est adopté à l'unanimité : 2 voix pour la Mairie, 1 par enseignant, 1 pour la Déléguée Départementale de l'Éducation Nationale (excusée) et 1 par délégué de parents d'élèves titulaire.

5. Calendrier des conseils d'école.

Il est rappelé que M. Gasc et/ou M. Combret se doivent de siéger aux conseils d'école, dans une durée raisonnable. Il leur est demandé de s'organiser au mieux pour siéger sur une durée minimum de 2 heures aux prochains conseils dont les dates sont décidées ce soir:

Jeudi 15 mars 2018 et jeudi 07 juin 2018, à 18 heures.

6. Règlement intérieur de l'école

Le règlement intérieur, inchangé pour cette année, est voté à l'unanimité. Il sera disponible sur le site internet de l'école, un exemplaire papier pourra être donné sur demande. Comme chaque année, un coupon sera remis aux parents pour signature.

Il est en outre rappelé l'importance de certaines règles, dont le bon fonctionnement de l'école dépend :

-il est impératif de signaler par téléphone (ou mail pour cette année) chaque absence, et, dans la mesure du possible, avant 9h00 car il est rappelé que quand le téléphone sonne, c'est dans la classe de la Directrice, pendant le temps scolaire (des élèves sont alors au travail). Si cela n'est pas fait, cela oblige les enseignants à appeler les familles pendant la classe.

-il est aussi rappelé aux parents de rester vigilants sur la fréquence des absences pour convenance personnelle qui peuvent nuire à la scolarité de leur enfant.

Attention: Aucun médicament dans les cartables.

7. Informations sur l'organisation pédagogique

Répartition des enseignants :

| Niveaux | Effectifs | Enseignants | Jours de service |
|------------------|------------|--|--------------------------------------|
| PS | 23 | Mme OBIN Sandrine | |
| MS | 12 | Mme PETIT Sylvie | |
| GS | 22 | Mme TRAN Karine | |
| CP | 23 | Mme RENARD Sylvie | |
| CP/CE1 | 5+19 | Mme GIORDAN Emmanuelle | |
| CE2 | 22 | Mme GUTIERREZ Laure | |
| CM1 | 14 | Mme DUFFORT Pascale Mme SERVANT Marie | en classe M J V en classe L et Me |
| CM2 | 24 | M ESCOUBOUÉ Daniel | |
| 8 classes | 165 | 9 enseignants | |

Effectifs 2017- 2018

| PS | MS | GS | Mater | CP | CE1 | CE2 | CM1 | CM2 | Elem | Total |
|----|----|----|-------|----|-----|-----|-----|-----|------|-------|
| 23 | 12 | 22 | 57 | 28 | 19 | 23 | 14 | 24 | 108 | 165 |

Répartitions

| PS S Obin | MS S Petit | GS K Tran | CP S Renard | CP/CE1 E Giordan | CE2 L Gutierrez | CM1 P Duffort | CM2 D Escouboué | |
|--------------|---------------|--------------|----------------|---------------------|--------------------|------------------|--------------------|----|
| 23 | 12 | 22 | 23 | 24 | 22 | 14 | 24 | |
| 23 | 12 | 22 | 23 | 5 | 19 | 22 | 14 | 24 |

Familles

| PS S Obin | PS/MS S Petit | GS K Tran | CP S Renard | CP/CE1 E Giordan | CE2 L Gutierrez | CM1 P Duffort | CM2 D Escouboué |
|-------------------------------|------------------|--------------|----------------|---------------------|--------------------|------------------|--------------------|
| 23 | 12 | 21 | 20 | 14 | 14 | 10 | 10 |
| Nombre total de familles: 123 | | | | | | | |

Calendrier Scolaire :

| VACANCES SCOLAIRES -zone C ZONE C Académies : Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles 2017/2018 | |
|--|---|
| RENTREE | <i>Le lundi 4 septembre 2017 au matin.</i> |
| TOUSSAINT | <i>Du vendredi 20 octobre 2017 (après la classe) au lundi 6 novembre 2017 (au matin)</i> |
| NOEL | <i>Du vendredi 22 décembre 2017 (après la classe) au lundi 08 janvier 2018 (au matin)</i> |
| HIVER | <i>Du vendredi 16 février 2018 (après la classe) au lundi 5 mars 2018 (au matin)</i> |
| PRINTEMPS | <i>Du vendredi 13 avril 2018 (après la classe) au lundi 30 avril 2018 (au matin)</i> |
| ETE | <i>Le vendredi 6 juillet 2018 (après la classe)</i> |

Pont de l'ascension pas de pont officiel en 2018

– Décloisonnements et échanges de services

Karine Tran fait anglais les lundis, mardis, jeudis après-midis aux CM (2 x 12 CM2 ; 14 CM1).
En maternelle, les decloisonnements de sciences se poursuivent.

– Actions réalisées ou prévues pour cette année:

- Course longue : GS/CP/CE1 et CE2/CM1/CM2, le jeudi 19/10 au matin à Bonrepos.

- Cycle 3 : Géographie/ éducation à la citoyenneté :

Nous demandons la visite de Monsieur le Maire (petit questionnaire élaboré par les élèves). Nous remercions vivement la Mairie.

Nous participerons comme les autres années aux commémorations.

- Projets APE: grand dynamisme cette année. Projets: vente de chocolats et de jouets (bénéfiques pour financer le spectacle de Noël), don d'ordinateurs des impôts (problème de stockage à l'école actuellement), loto dim 11/02/18, carnaval 23/03 (mon petit village de campagne), vente fleurs/légumes, vide-grenier (organisé par les lutins de l'APE, avec collecte de puzzles, livres, jeux). Il est envisagé de rejoindre la FCPE pour l'achat des fournitures scolaires (listes demandées aux enseignants en avril). Les enseignants donnent leur accord sur le principe.

- Fabrication d'une boîte avec les dessins des élèves vendue au profit de la coopérative scolaire. Pour éviter la surabondance d'actions, il a été décidé de repousser la photo de classe au printemps.

- Projet de l'année centré sur l'école et le village...

8-Sécurité

Un exercice d'évacuation-incendie obligatoire a été réalisé avant ce conseil.

2 autres exercices d'évacuation-incendie et 2 exercices de confinement (dans le cadre du Plan Particulier de Mise en Sécurité) devront avoir lieu d'ici la fin de l'année scolaire. Ce travail autour de la sécurité, ces actions sont mises en place avec la Mairie.

Il a fallu redéfinir tout un protocole autour de notre nouvelle configuration d'école.

9- Questions matérielles

Questions des parents d'élèves:

1/ adressées à la Mairie:

-- *Porte de l'ALAE* : réparée. Il est noté que l'entrée dans cette pièce n'est pas sécurisée (pas de gâche...). La directrice rappelle que cet espace mis à disposition de l'ALAE a été contrôlé et validé, même si cette situation n'est pas idéale, mais répond à une situation d'urgence. Ceci est également le cas pour tous les locaux, soumis aux mêmes contraintes de sécurité et pour lesquels les réponses apportées sont les plus adaptées compte tenu des circonstances.

-- *Retour des ASVP pour sécuriser la traversée des enfants*: M. Chebelin répond: il n'y a plus d'ASVP en activité pour l'instant. Mme la Directrice souligne que dans cette nouvelle structure d'école, des liens ont été recréés avec les personnels de Mairie et les agents municipaux, que l'équipe enseignante remercie.

-- *Radiateurs dans les Algecos*: des radiateurs radiants neufs ont été installés dans la future classe des CP/CE1, et une climatisation réversible est active dans les classes de maternelle. Le déménagement de la classe de Mme Giordan aura lieu la première semaine des vacances de Toussaint. Certains parents d'élèves évoquent l'idée d'aider au déménagement. Pour la salle de l'ALAE, la situation est plus précaire, même si la commission de sécurité a validé cet arrangement. La Mairie note la question des chauffages de la salle ALAE.

-- *Ménage de la cantine sur le temps scolaire*: Mme Renard explique la situation (aspirateur, montée des chaises). Les agents techniques se sont organisés pour palier à ce problème et Mme Renard les en remercie, la situation s'est considérablement arrangée.

Les délégués de parents d'élèves avancent l'idée de l'installation d'un *barnum* dans la cour des maternelles pour y créer un espace abrité.

2/ adressées à l'ALAE: une réunion a été proposée aux délégués de parents d'élèves par le directeur de secteur de l'ALAE (M. Archideck ..), hors conseil d'école (auquel l'ALAE est systématiquement invitée). Les réponses y seront apportées et le compte rendu de cette réunion sera joint à celui du conseil d'école.

Téléphone de l'ALAE: 06 88 83 48 69

La séance est levée à 20h34.



Le Maire
Daniel GASC